

RÈGLEMENT

Comme l'année dernière, L'APPF organise un concours de Karaoké dont la finale aura lieu au cours de la Semaine de la Francophonie, en mars 2012. Ce concours s'adresse aux élèves de l'Enseignement de Base, du Secondaire, public et privé, et des Alliances Françaises et vise à faire découvrir la chanson contemporaine francophone des trente dernières années.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Les élèves qui souhaitent participer au concours, doivent sélectionner une chanson francophone des trente dernières années et s'entraîner à la chanter en s'appuyant sur **une version Karaoké. Seules les chansons en solo seront acceptées.**
- La sélection des candidats est faite par les professeurs de l'institution scolaire dans laquelle l'élève est inscrit(e). Chaque institution peut inscrire un maximum de trois candidats et doit envoyer à l'APPF les enregistrements individuels **en format vidéo en indiquant le nom de l'élève et le titre de la chanson dans le nom du fichier.** Les enregistrements peuvent parvenir à l'APPF par courrier électronique ou en support DVD par courrier postal. **Aucune candidature individuelle ne sera prise en considération.**
- Les différents candidats d'une même institution ne peuvent pas interpréter un même titre, sous peine d'élimination. L'épreuve finale sera insérée dans les manifestations de la Semaine de la Francophonie, au mois de mars 2012, sous forme d'un spectacle public, devant un jury composé de professionnels.
- Les quatre lauréates du concours 2011 ne peuvent pas participer cette année et les autres candidates non récompensées peuvent participer avec une chanson différente de celle présentée en 2011.
- Les lauréats reçoivent les prix suivants :
 - ◇ 1^{er} prix : 1 voyage et séjour en France d'une semaine
 - ◇ 2^{ème} prix : 1 voyage et séjour en France d'une semaine
 - ◇ 3^{ème} prix : Un cours de Français dans une Alliance Française
+ Coffret de chansons francophones + 1 DVD
 - ◇ 4^{ème} – 10^{ème} prix : CD, livre ou DVD.

Le professeur de français du candidat gagnant est récompensé par un stage de formation en France. **Les prix attribués aux candidats et aux professeurs sont intransmissibles.**

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se font en ligne sur la page de l'APPF. Toute fiche incomplète sera exclue.
- Les institutions (Ecoles publiques et privées, Alliances Françaises et écoles de langues) désirant participer, doivent envoyer la fiche d'inscription et les enregistrements réalisés **jusqu'au 27 janvier 2012 minuit** à l'adresse électronique : appf.appf@gmail.com ou à l'adresse postale : APPF, Avenida Luís Bivar, n°91, 5^e 1050-143 Lisboa.

CALENDRIER

- **A partir d'octobre 2011** : Divulcation et mise en place de la participation au concours dans les institutions.
- **Jusqu'au 27 janvier 2012 minuit**: Envoi des candidatures des institutions avec les enregistrements vidéos réalisés.
- **Février 2012** : Sélection des dix candidats participant à la finale par un jury national.
- **24 février 2012** : Divulcation de la liste des candidats qui participeront à la finale.
- **Mars 2012** : Spectacle inséré dans la Semaine de la Francophonie (date à préciser).

RESSOURCES

Sites proposant gratuitement des chansons en version Karaoké en ligne:

www.mon-karaoke-video.fr

<http://radio.maxi.tubes.free.fr/Karaoke.htm>

<http://www.youtube.com>



INSTITUT
FRANÇAIS
PORTUGAL



ASSOCIAÇÃO PORTUGUESA DOS PROFESSORES DE FRANCÊS
Avenida Luís Bivar, nº91, 5º
1050-143 Lisboa
Tel :213 111 466, appf.appf@gmail.com, www.appf.pt

CONCOURS 2012 KARAOKEZ EN FRANÇAIS!



Participez
et devenez
une vedette!

